

**AVIS DE RECRUTEMENT par la voie contractuelle
aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi**
(dont les agents reconnus travailleurs handicapés - RQTH),

Vu le décret 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, l'Université Polytechnique Hauts-de-France procède au titre de l'année 2020 à un recrutement par la voie contractuelle des travailleurs handicapés, ayant vocation à donner lieu à titularisation.

NOMBRE DE POSTES A POURVOIR AU SEIN DE L'UNIVERSITE

Catégorie	Filière	Corps / Grade	Nb de poste
B	AENES	SAENES Classe Normale	1

CONDITION D'ACCES ET CANDIDATURE :

Les candidats doivent remplir les conditions d'éligibilité ci-dessous

- Etre bénéficiaire de l'obligation d'emploi : les travailleurs reconnus handicapés, ainsi que les autres catégories de personnes énumérées à l'article L32363 du code du travail ;
- Ne pas être fonctionnaire ;
- Remplir les mêmes conditions de diplômes ou d'équivalence que celles exigées au concours externes ;
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique (nationalité française ou d'un état membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Européen, droits civiques, casier judiciaire, service nationale).

Le **dossier de candidature**, téléchargé depuis le site de l'Université (www.uphf.fr rubrique « recrutement »), est complété des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation pour le poste envisagé ;
- Un curriculum vitae indiquant le niveau d'études, les emplois occupés, le contenu et la durée des formations suivies ;
- Un justificatif attestant que le candidat appartient à l'une des catégories de bénéficiaires de l'obligation d'emploi ;
- Une copie du diplôme ou de toute pièce attestant du niveau d'études requis ;
- Une copie de la carte nationale d'identité en cours de validité (recto-verso) ;
- La demande d'extrait de casier judiciaire jointe ;
- La déclaration sur l'honneur jointe.

Le dossier de candidature doit être adressé par voie postale exclusivement à :

Université Polytechnique Hauts-de-France
Direction des Ressources Humaines
Bureau des Concours
Le Mont Houy
59313 VALENCIENNES CEDEX 9

La date limite d'envoi des dossiers de candidatures est fixée au **samedi 24 octobre 2020**, *cachet de la poste faisant foi*.

L'appréciation des candidatures est faite sur dossier par une commission de sélection dont la composition est arrêtée par le Président de l'Université. Elle sera complétée par un entretien des candidats retenus courant juin 2020.

Un certificat médical établi par un médecin agréé, seul habilité à constater que les maladies ou handicaps déclarés ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions postulées, sera exigé avant la signature du contrat.

Le contrat est passé pour une période d'un an, à l'issue de laquelle un entretien est organisé avec un jury. La titularisation est prononcée si la personne recrutée a fait la preuve de ses compétences professionnelles durant cette période probatoire.

Pour tout renseignement complémentaire, vous devez vous adresser à

Université Polytechnique Hauts-de-France

Direction des Ressources Humaines

Bureau des Concours

Tel : 03 27 51 17 39 mel : drh-concours@uphf.fr

Fait à Valenciennes, le 24 septembre 2020

Le Président de l'Université



Addelhakim ARTIBA